

**Baccalauréat PROFESSIONNEL**  
 Spécialité **ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE**  
[Arrêté du 29 décembre 2021](#)

Le référentiel est disponible sur <https://eduscol.education.fr/1916/le-baccalaureat-professionnel>

**DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE statut scolaire LP et LPP**  
**- FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) -**

*Ce document est complémentaire au référentiel et au « Guide d'accompagnement pédagogique » national.*

**ATTENTION** : à compter de la rentrée scolaire 2024, le nombre total de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) est de **20 semaines** (cf. article 1 de [l'arrêté du 19 avril 2019](#) modifié portant application des nouvelles organisations d'enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel et au certificat d'aptitude professionnelle).

NOTA : les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignements généraux sont définies par [arrêté du 17 juin 2020](#) modifié.

**1. Organisation de la formation en milieu professionnel**

**1.1 Durée et organisation**

La durée est de **20 semaines** sur le cycle de formation de 3 ans.

**1.2 Obligations et recommandations du référentiel**

↳ L'élève effectue ses PFMP dans **au moins deux entreprises distinctes** au regard des différents secteurs cités dans le référentiel d'activités professionnelles.

↳ **En 2<sup>de</sup> = 6 semaines, en 1<sup>ère</sup> et Tle = 14 semaines réparties**

**Préconisations :**

<b>2de</b> <b>6 semaines</b>	<b>1<sup>ère</sup></b> <b>8 semaines</b>	<b>Terminale</b> <b>6 semaines</b>
---------------------------------	---	---------------------------------------

↳ **Sur la durée totale :**

- 6 semaines au moins → activités relatives aux techniques esthétiques
- 6 semaines au moins → activités relatives au secteur de relation et expérience client. Cette période (1 ou 2 PFMP) est le support de la rédaction du dossier pour la sous-épreuve E32 (situation 1).

*Toutefois une même période peut permettre de développer les compétences relatives aux 3 pôles :*

- *prestations de beauté de de bien-être visage et corps*
- *relation et expérience client*
- *pilotage d'une entreprise*

**1.3 Exemples de répartition sur les 3 années de formation**

- En 2<sup>de</sup> : 6 semaines en 1 ou 2 périodes** (PFMP 1 et PFMP 2)
- En 1<sup>ère</sup> : 8 semaines en 1 ou 2 périodes** (PFMP 3 et PFMP 4)

**4 semaines (possibilité 3 semaines si période suivante de 5 semaines), avec activités de relation et expérience client** en produits de parfumerie, en produits cosmétiques, en services mettant en œuvre des compétences du bac p

**+**  
**4 semaines (possibilité 5 semaines si période précédente de 3 semaines), avec activités techniques de soins esthétiques et de maquillages** mettant en œuvre des compétences du bac pro.

- En T<sup>ale</sup> : 6 semaines en 1 ou 2 périodes** (PFMP 5 et PFMP 6)

## 2. Attestations

### **Pour la certification « bac pro » :**

- Chaque PFMP fait l'objet d'une **attestation** qui sera complétée dans son intégralité (spécimen d'attestation de PFMP en **Annexe A**).

**1 PFMP = 1 convention**

**1 PFMP = 1 attestation produite, complétée le dernier jour de la PFMP**

- La **fiche récapitulative des PFMP (Annexe A)** est complétée et signée par le responsable de l'établissement de formation. Celle-ci atteste de la réalisation des PFMP.

## 3. « Document de liaison », « Dossier présentation de l'entreprise - E32 » et « Dossier PFMP »

Les documents à élaborer dans le cadre de la formation en entreprise pour le baccalauréat professionnel sont au nombre de trois. Il s'agit du document de liaison, du « dossier « présentation de l'entreprise/activités professionnelles » – E32 » et du dossier « PFMP ».

### 3.1 Composition des documents

#### **3.1.1 Le document de liaison** *Cette pièce n'est pas à transmettre pour l'examen*

Le document de liaison, élaboré en établissement par les enseignants, accompagne l'élève tout au long de la formation. Il liste les activités réalisées, conformément au référentiel du BCP, et permet un suivi des activités en entreprise en lien avec celles réalisées en établissement de formation.

Il est complété, par l'élève (le stagiaire), les enseignants et les tuteurs des entreprises, au fur et à mesure des périodes de formation en milieu professionnel.

**Ce document de liaison est élaboré en établissement par les enseignants et visé par l'inspecteur en charge du diplôme.**

Ce document devra, entre autres, mettre en évidence :

- les objectifs de la formation en entreprise. Ils sont fixés conjointement par les formateurs (enseignant de l'établissement scolaire) et le tuteur (entreprise) pour chaque période en entreprise.
- les activités exercées par l'élève pour chacune des différentes périodes => établissement et PFMP (tableau complété au fur et à mesure des PFMP)
- l'appréciation de la maîtrise des savoir-faire, des savoir-être et comportements professionnels, réalisée par le tuteur (entreprise) pour chaque PFMP

#### **3.1.2 Le dossier « Présentation de l'entreprise/activités professionnelles »** *Pièce à présenter le jour de l'examen (CCF) au jury*

*(se reporter à la définition de l'épreuve)*

Le candidat présente à l'aide d'un **support numérique (format PDF exigé)** une entreprise beauté et bien être. Le candidat présente le support numérique le jour de l'épreuve.

#### **Contenu :**

- Présentation de l'entreprise (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, zone de chalandise, aménagement des locaux, organigramme, présentation des activités de l'entreprise)
- Description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle ou d'une action à laquelle le candidat a participé dans l'entreprise (produits et/ou prestations)
- Présentation d'une enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le candidat

**En l'absence de support numérique de la part du candidat, les situations 1 et 2 ne peuvent pas avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note de 0 lui est attribuée à l'épreuve E32**

### **3.1.3 Le dossier PFMP**

*Cette pièce doit être conservée par l'établissement*

Il comprend :

- . Le document récapitulatif des attestations (complété par ordre chronologique de réalisation)
- . Les attestations de chaque PFMP en mettant celle(s) support du dossier « activités professionnelles » immédiatement après le document récapitulatif. L'ordre chronologique, pour les autres attestations, sera ensuite respecté.

Attention : Une convention de stage ne peut remplacer une attestation.

Un calendrier correspondant à chaque année de formation est complété et mis avec l'ensemble des dossiers lorsque les périodes sont identiques à l'ensemble de la classe (sinon, un par candidat). Il positionne les différentes PFMP par année.

Début avril, la DEC adressera à tous les établissements un document à compléter concernant le nombre de semaines manquantes (ou non) pour chaque candidat (retour pour le vendredi 16 mai 2025). Il sera important de mentionner ces informations en vue de l'examen. En effet, les candidats n'ayant pas fait l'entièreté de leur PFMP verront la notation « NV » sur leur relevé de notes et ne pourront pas avoir leur diplôme cette année.

**Le respect de la durée réglementaire des PFMP ou de l'activité professionnelle conditionne la possibilité de présenter l'épreuve E32. En l'absence de conformité aux dispositifs prévues à l'annexe V du référentiel, le candidat ne pourra pas passer l'épreuve E32, il sera reçu par le chef de centre qui lui notifiera la non validation de l'épreuve.**

**Le non-respect de la durée ou l'absence de présentation d'attestations à la date fixée par le recteur entraîne la non validation du diplôme.**

**BAC PRO ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE****ATTESTATION de PFMP N°**

Conformément à l'article D.124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève. Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remise au stagiaire.

**L'entreprise :**

NOM de l'ENTREPRISE : .....

Adresse : .....

N° d'immatriculation de l'entreprise : .....

Représenté(e) par : ..... Fonction : .....

NOM du TUTEUR : ..... Fonction : .....

Adresse électronique : ..... ☎ : .....

**Atteste que l'élève désigné ci-dessous :**

NOM de l'ELEVE : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

**Scolarisé dans l'établissement ci-après :**

NOM de l'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

Adresse : .....

Représenté par M/Mme ..... en qualité de chef d'établissement

**A effectué une Période de Formation en Milieu Professionnel dans notre entreprise :**

Pour la période du ..... au .....

Soit une durée effective totale de :

..... (en nombre de jours) soit ..... (en nombre d'heures) soit ..... (en nombre de semaines)

- activités relatives aux prestations beauté et bien-être (\*)**      (\*) *cocher 1 seule activité PRIORITAIREMENT réalisée*
- activités relatives à la relation et expérience client (\*)**
- activités relatives au pilotage d'une entreprise (\*)**

Fait à .....

Le .....

**Signature et cachet de l'entreprise.**

**Fiche récapitulative des périodes de formation en milieu professionnel**  
**Baccalauréat professionnel spécialité Esthétique-Cosmétique-Parfumerie**

Candidat : Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

PFMP	Structures : nom – ville - cachet	Total en semaines
<b>PFMP n°1</b> du _____  au _____  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> Esthétique Cosmétique Parfumerie <input type="checkbox"/> Coiffure	
<b>PFMP n° 2</b> du _____  au _____  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> Esthétique Cosmétique Parfumerie <input type="checkbox"/> Coiffure	
<b>PFMP n° 3</b> du .....  au .....  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> prestations beauté et bien-être visage et corps <input type="checkbox"/> relation et expérience client <input type="checkbox"/> pilotage d'une entreprise Techniques esthétiques <input type="checkbox"/> En lien avec le projet professionnel	
<b>PFMP n° 4</b> du .....  au .....  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> prestations beauté et bien-être visage et corps <input type="checkbox"/> relation et expérience client <input type="checkbox"/> pilotage d'une entreprise Techniques esthétiques <input type="checkbox"/> En lien avec le projet professionnel	
<b>PFMP n° 5</b> du .....  au .....  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> prestations beauté et bien-être visage et corps <input type="checkbox"/> relation et expérience client <input type="checkbox"/> pilotage d'une entreprise Techniques esthétiques <input type="checkbox"/> En lien avec le projet professionnel	
<b>PFMP n° 6</b> du .....  au .....  journées d'absence : ..... journées justifiées : .....	Entreprise : _____  <p align="center"><u>Cochez la case correspondante</u></p> <input type="checkbox"/> prestations beauté et bien-être visage et corps <input type="checkbox"/> relation et expérience client <input type="checkbox"/> pilotage d'une entreprise Techniques esthétiques <input type="checkbox"/> En lien avec le projet professionnel	

**TOTAL** .....

Je soussigné ....., chef d'établissement, certifie que l'apprenant a effectué la durée de PFMP obligatoires dans les structures ciblées permettant de présenter le BCP ECP\*,

**Signature :**

\*Rappel : \*20 semaines obligatoires (sauf si positionnement)

Date du positionnement :